## Implantation de ruches au cimetière

La ville contribue à l'amélioration des conditions de vie des insectes butineurs.

En soutenant l'apiculteur engagé à ses cotés dans l'installation en milieu urbain de ruches d'abeilles domestiques, elle sensibilise le grand public à la biodiversité et au rôle des insectes pollinisateurs dans sa préservation.

Leur implantation donne lieu à la production d'un miel local très apprécié.



La ville incite les bellifontains à jardiner de manière écologique.

Chaque année, la ville récupère les sapins de Noël des particuliers pour fabriquer du paillage. Broyés et mélangés à d'autres essences (notamment le platane des élagages), ils sont recyclés dans les massifs fleuris et en pieds d'arbustes pour empêcher la pousse des herbes et diminuer les consommations d'eau.

A l'occasion d'une distribution de paillage aux bellifontains, les agents prodiguent à la demande conseils et astuces pour améliorer les pratiques.



# Parcours pédagogique « biodiversité » pour les écoles

La gestion écologique des espaces verts est présentée dans un espace découverte au cimetière.

Des ateliers animés par les partenaires de la ville (Maison de l'environnement, apiculteur) permettent aux enfants d'observer l'environnement à l'échelle adéquate et ainsi d'éduquer leur œil à la reconnaissance des espèces favorisées.

Chacun peut ainsi vérifier qu'une nature riche et variée peut s'épanouir grâce à des actions finalement simples, à la portée de tous, ... et s'en faire l'écho!



Renseignements: Cadre de vie 01 60 74 64 9

Pour vous, Fontainebleau avance.



## Éditorial

La Ville s'engage pour préserver votre environnement

La protection de la biodiversité et de la ressource en eau constitue aujourd'hui pour la collectivité une responsabilité essentielle. On entend par « biodiversité » la diversité naturelle des organismes vivants (espèces, populations, écosystèmes) associée à l'ensemble des biens et services indispensables rendus à l'humanité.

La biodiversité urbaine constitue de ce point de vue un enjeu d'intérêt public majeur. En écho à la suppression des produits phytosanitaires (pesticides, herbicides, fongicides) de manière systématique dans l'entretien des espaces verts urbains, le désherbage thermique des voiries ainsi que la gestion du cimetière s'inscrivent dans un développement durable plus respectueux à la fois des cycles de vie naturels et de la santé publique. La collectivité s'est ainsi engagée avec l'appui de la Maison de l'Environnement de Seine-et-Marne dans une démarche cohérente.

Virginie Perrachon Adjointe au Maire en charge de la Voirie, de l'Environnement et du Cadre de Vie

#### **Quelques chiffres**

- •14 hectares d'espaces verts ;
- •4 jardiniers ;
- •40 000 plantes mises en terre par an.

### Principes généraux de fleurissement:

- •utilisation accrue de bulbes et de plantes vivaces ;
- agencement de combinaisons de rosiers, d'arbustes et de vivaces complétées par un fleurissement traditionnel;
- •définition chaque année d'un thème de couleurs.



2011: le thème « Bleu orange avec une pointe de blanc » permet à la ville d'obtenir la Fleur d'Or départementale du fleurissement décernée par le Conseil général de Seine-et-Marne.

2012: le thème « Blanc lilas avec du jaune » accompagne le lancement des Naturiales déclinées autour des « Fleurs, plantes et jardins ».



#### Techniques alternatives

- •diminution du nombre de tontes des surfaces enherbées et accotements de route :
- désherbage thermique des parvis et des caniveaux;
- •réfection des joints des caniveaux pour réduire les interventions de désherbage ;
- •réduction des consommations d'eau par la mise en oeuvre d'un paillage systématique sur pieds d'arbres, vivaces et haies ;
- •engazonnement des trottoirs stabilisés.





Un cimetière «Zéro phyto»

La gestion du cimetière se caractérise par la suppression intégrale des usages de produits phytosanitaires et une gamme complète de pratiques respectant la biodiversité:

- désherbage thermique des entre-tombes et des allées qui remplace aujourd'hui le traitement chimique;
- engazonnement des abords de l'allée centrale et des terrains militaires pour diminuer les surfaces à désherber :
- •fauchage annuel tardif favorisant la faune et la flore sauvage spontanée dans des zones «refuge de biodiversité»;
- sanctuarisation du bois mort favorisant l'habitat des insectes.